



Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Affiché le 14/12/2022

ID : 029-212901615-20221207-DCM_2022_5_11-DE

EXTRA

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

N° 2022-5-11

L'an deux mil vingt-deux,
Le 7 décembre à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire à la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2022

Madame Murielle GOURVES est nommée secrétaire de séance.

Présents : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERNARD Jean-Michel, BERTHOLOM Cyril, CADIC Christophe, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, CRENN Rachel, FRANCHETEAU Laurent, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie.

Procurations : CARLIER Morgane à ARZUR Yvon, MARTIN Corinne à CASELLINO Mona.

Absente : LE BOSSER Olivia

Objet : EFFACEMENT DES RESEAUX TELECOMMUNICATION 2023 - LESQUIDIC-IZELLA

Le SDEF a prévu de procéder à des travaux d'effacement des lignes basse tension sur le secteur de Lesquidic-Izella.

Monsieur le Maire propose de profiter de ce projet pour procéder aux travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication et d'en confier la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à signer la convention correspondante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **AUTORISE** le Maire à signer avec la CCPF la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative au programme 2023 d'enfouissement des réseaux télécom.

Le Maire,

David DEL NERO



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex, dans le respect des délais de recours en vigueur, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr